

10^{ème} Université d'Été du Secteur Langues du GFEN
Vénissieux, 21-24 août 2018

Langues et citoyenneté

Ouverture

Mardi 21 août 2018

Maria-Alice MEDIONI

Nous avons le plaisir de nous retrouver cette année encore pour la 10^{ème} Université du Secteur Langues du GFEN. Je voudrais avant toute chose remercier la Mairie de Vénissieux et le directeur de cette École du Centre pour la mise à disposition de ces locaux pour cette initiative.

10^{ème} Université du Secteur Langues du GFEN Ce n'est pas rien.

Nous avons souhaité que ce 10^{ème} RV d'été soit consacré à la question de la citoyenneté. Sans doute parce qu'il s'agit là d'un des fondements de l'Éducation nouvelle et de notre mouvement, le GFEN, inscrit dès 1921, dans les Principes de la Charte de la LIEN (Ligue Internationale d'Éducation Nouvelle), lors de son premier Congrès à Calais, qui stipulent :

« L'éducation nouvelle prépare, chez l'enfant non seulement le futur citoyen capable de remplir ses devoirs envers ses proches et l'humanité dans son ensemble, mais aussi l'être humain conscient de sa dignité d'homme. »¹.

Principe repris dans le plan Langevin-Wallon, à la Libération, qui affirme la nécessité de :

"Contribuer conjointement à former l'Homme et le Citoyen, à éclairer l'action par la pensée, à vivifier la pensée par l'action"²

Et l'on pourrait se féliciter de voir que cette référence est aujourd'hui sans cesse répétée et promise, à l'agenda institutionnel et politique. Depuis 2005, le Code de l'éducation stipule avec la Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école qu'

« outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République. Dans l'exercice de leurs fonctions, les personnels mettent en œuvre ces valeurs ».

Adossé, en outre, aux enseignements d'EMC (Éducation morale et civique) et d'EMI (Éducation aux médias et à l'information), est apparu depuis 2015, le *Parcours citoyen de la maternelle à la terminale : apprendre les valeurs de la République*³. Si l'on en croit le site de

¹ Charte de la LIEN, Calais, 1921 (Principe 7).

² Henri Wallon (1947)

³ « il concourt à la transmission des valeurs et principes de la République en abordant les grands champs de l'éducation à la citoyenneté : la laïcité, l'égalité entre les femmes et les hommes et le respect mutuel, la lutte contre toutes les formes de discrimination, la prévention et la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, contre les LGBTphobies, l'éducation à l'environnement et au développement durable, la lutte contre le harcèlement. Ce

l'académie de Lyon, par exemple, ce *Parcours* consiste principalement en des contributions d'établissements à des célébrations⁴ ou à des remises de prix pour des établissements ayant participé à des concours⁵, à des manifestations à caractère national, européen, voire international⁶, à des actions caritatives⁷, et singulièrement une initiative en direction des personnels⁸. A l'horizon, est prévu un parcours citoyen en trois étapes pour les jeunes entre 11 et 25 ans en remplacement du service militaire obligatoire⁹.

En outre, à la surprise de beaucoup de gens qui pensaient que c'était déjà une prescription, la devise républicaine, *Liberté, égalité, fraternité*, est devenue obligatoire sur la façade de tout établissement scolaire public ou privé sous contrat, par la Loi de refondation de l'école et de la République de 2013¹⁰ ainsi que l'affichage de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 qui doit être fait « de manière visible » dans ces mêmes locaux.

Les textes officiels de l'Éducation nationale réaffirment également que :

« L'apprentissage des langues tient une place fondamentale dans la construction de la citoyenneté, dans l'enrichissement de la personnalité et dans l'ouverture au monde »¹¹.

parcours prend également appui sur la participation de l'élève à la vie sociale et démocratique de la classe et de l'école ou de l'établissement. » <http://www.education.gouv.fr/cid100517/le-parcours-citoyen.html>

⁴ Journée académique dans le cadre du Centenaire de la Première Guerre mondiale (avril) ; Journée nationale de la Résistance (mai) ; visite du Mémorial des enfants juifs exterminés d'Izieu (juin)

⁵ Cérémonie de remise des labels E3D, « Éco-École » et des prix « Les experts du papier » (juin) ; Finale du concours d'éloquence UNICEF 2018 sur la thématique des droits des enfants (avril) ; Remise des prix du concours « Les Mariannes de l'AMOPA » qui récompense et valorise des projets fondés sur l'engagement des élèves dans des actions solidaires (mai) ; Des élèves de 5ème SEGPA du collège Les Etines à Le Coteau (Loire) récompensés par Jean-Michel Blanquer et Laurent Fabius au Concours national « Découvrons notre Constitution » (juin) ; Cérémonie de remise du Prix Gilbert Dru de la LICRA Rhône-Alpes (CHRD) (juin) ; Remise des prix du concours « Les Mariannes de l'AMOPA » (23 mai 2018).

⁶ Assemblée parlementaire inter-délégués de 4ème sur le modèle des Débats citoyens en Auvergne-Rhône-Alpes sur la question du processus démocratique mis en œuvre dans les assemblées parlementaires pour l'élaboration et l'adoption des lois (juin) ; réflexion et des débats sur le thème des villes (Ilymun – janvier 2018) ; Assises européennes de la transition énergétique au Palais des expositions et des congrès de Genève (Palexpo – février 2018) ; Rencontres littéraires sur le thème des migrations (ONU – mars 2018) ; Semaine de la presse et des médias (mars 2018) ; Déplacement à Lyon de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des armées dans le cadre du 75ème anniversaire de l'arrestation de Jean Moulin où la ministre a échangé avec des jeunes ambassadeurs de la mémoire de l'académie de Lyon ; Présentation du projet du nouveau lycée de l'Est lyonnais baptisé Colonel Arnaud Beltrame (avril) ; 50 collégiens du Rhône chantent les hymnes américain et français lors de la cérémonie d'ouverture du match France - États-Unis au Groupama Stadium (juin)

⁷ Collecte de vêtements et de jouets au profit de la Croix-Rouge locale (février 2018) ; Collecte alimentaire pour les restos du cœur (mars)

⁸ 4ème université d'été nationale accueillie par l'Espé de l'académie de Lyon : « Croire et savoir, la transmission des savoirs au prisme de la laïcité » (juillet)

⁹ « **Entre 11 et 16 ans, il y aurait d'abord une semaine annuelle de la défense et de la citoyenneté (obligatoire).** Elle se déroulerait au sein même de l'établissement scolaire, avec une certaine liberté dans l'organisation pour les chefs d'établissement.

Ensuite, **à 16 ans, il s'agirait d'un rite de passage, avec passeport citoyen à la clé**, selon les parlementaires. Deux possibilités : soit une semaine en internat pendant les vacances scolaires, avec le même programme pour tous ; soit 7 jours en immersion au sein d'une association agréée.

Enfin, **entre 16 et 25 ans, c'est une incitation à l'engagement plutôt qu'une contrainte**, avec pour objectif d'accompagner la montée en puissance de ce qui est déjà là (service civique ou garde nationale). »

<https://www.franceinter.fr/societe/ni-civil-ni-militaire-les-contours-encore-flous-du-futur-service-national>

¹⁰ LOI n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République.

¹¹ A noter que cette affirmation est complétée de la sorte : « *Il favorise également l'employabilité des jeunes en France et à l'étranger* » <http://www.education.gouv.fr/cid206/les-langues-vivantes-etrangeres.html>

Toutes ces mesures ont pour objectif affirmé de transmettre les valeurs de la République. Et il semble que, selon différentes enquêtes internationales, cela ait porté ses fruits... du moins en termes de connaissances : l'enquête ICCS 2016 (étude internationale sur l'éducation civique et à la citoyenneté) effectuée sur 94 000 élèves de 24 pays situés en Europe (la France n'en fait pas partie), en Amérique latine et en Asie, souligne parmi d'autres résultats une hausse générale du niveau des connaissances civiques ; une autre enquête menée auprès d'une cohorte néerlandaise entre 12 et 16 ans, de 2007 à 2010, montre une hausse des connaissances civiques... mais aussi, conjointement, un déclin de l'intérêt social, des habiletés prosociales et de la pensée critique des élèves¹². En France, Anne Muxel, sociologue spécialisée dans l'étude du rôle de la mémoire et de la transmission intergénérationnelle, dans une intervention de janvier 2018 sur le thème « L'école de la République fabrique-t-elle encore des citoyens ? »,¹³ affirme que :

« les formes de politisation lycéenne et étudiante sont plus critiques, protestataires, privilégiant des formes variées d'expression directe, les engagements alternatifs, voire des formes violentes de radicalité politique, au détriment d'une participation conventionnelle reflet et objet d'une défiance plus sociétale que générationnelle (...) la montée en puissance d'une citoyenneté plus critique, appelant d'une part à plus de vigilance démocratique et à des exigences en hausse, peut aussi conduire à l'attrait pour des solutions de repli, populistes, autoritaires, extrémistes, qui se développent chez les jeunes adultes en Europe ».

Simultanément, on se plaint que les violences et les incivilités augmentent...

L'École dont l'objectif est de transmettre les valeurs de la République aurait-elle raté quelque chose ? Comment, en effet, peut-on articuler cette insistance, dans le discours et dans les cours, sur la construction de la citoyenneté quand nous vivons depuis novembre 2015 dans un état d'urgence que Jacques Toubon, le défenseur des droits de la République, qualifie d'« *état d'exception permanent* »¹⁴ (*Liberté ?*), quand, au plus haut niveau de la République on affirme la différence entre « *les gens qui réussissent et les gens qui ne sont rien* »¹⁵ (*Égalité ?*), quand le pays des Droits de l'Homme refuse d'accueillir les émigrés à bord de l'Aquarius¹⁶ (*Fraternité ?*), quand, conséquence obligée, la participation citoyenne lors des élections est de plus en plus faible ?

Comment faire construire la citoyenneté à l'école quand, comme le soulignait Philippe Perrenoud en 1997— et son texte, hélas, n'a pas pris une ride — :

¹² Geboers, Geijsel, Admiraal, Jorgensen *et al.* (2015) Citizenship orientations and knowledge in primary and secondary education. *Social Psychology of Education*, vol. 18, n° 4, p. 749-767. Cité dans Ravez Claire (2018). *Regards sur la citoyenneté à l'école*. Dossier de veille de l'IFÉ, n° 125, juin. Lyon : ENS de Lyon. En ligne : <http://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/DA/detailsDossier.php?parent=accueil&dossier=125&lang=fr>

¹³ <http://www.conseil-etat.fr/Actualites/Le-Conseil-d-Etat-vous-ouvre-ses-portes/Les-colloques-en-vidéos/L-ecole-de-la-Republique-fabrique-t-elle-encore-des-citoyens>

¹⁴ <https://www.placegrenet.fr/2017/04/02/letat-durgence-france-devenu-etat-dexception-permanent-selon-jacques-toubon/130633>

¹⁵ Propos tenus par le Président de la République, Emmanuel Macron, le 29 juin 2017, lors de l'inauguration de Station F, le plus grand incubateur de start-up du monde, installé dans la halle Freyssinet, à Paris. <https://www.ouest-france.fr/politique/emmanuel-macron/de-foutre-le-bordel-ceux-qui-ne-sont-rien-6-phrases-polemiques-d-emmanuel-macron-5293359>

¹⁶ http://www.liberation.fr/france/2018/06/12/aquarius-la-france-refuse-de-se-mouiller-macron-eclabousse_1658634

« La liberté, composante majeure des droits de l'homme, est aussi, souvent, celle du renard dans le poulailler, celle des puissants, de ceux qui font la loi ou ont les moyens de la tourner légalement. Liberté de spéculer, de polluer, de faire le commerce des armes, de la drogue, du sexe souvent impunément, à la faveur des failles de la législation ou de l'appareil policier et judiciaire [quand] Nous vivons dans une société aussi éprise de justice que pétrie d'inégalités, dont certaines s'aggravent. Inégalités sociales devant l'éducation, la justice, le travail, la santé, la consommation, la participation aux décisions. Inégalités persistantes entre les sexes, entre les classes sociales, entre les nationalités et les nations. Qu'est-ce que la fraternité dans l'inégalité ? Et comment croire que nous sommes tous frères lorsque les agressions des uns par les autres s'étalent dans les media : délinquance économique, fraude fiscale, trafic d'influence, abus de biens sociaux, détournements de ressources, restructurations industrielles décidées dans un autre pays, mutations technologiques brutales et non négociées, licenciements massifs, atteintes à l'intégrité des personnes, violences sexuelles, discriminations religieuses et raciales, bavures policières, terrorisme, intolérance des sectes, renaissance des haines d'extrême droite, exploitation des enfants, des immigrés, du Tiers Monde ? »

L'École peut-elle faire quelque chose pour contrebalancer cet état de fait, autrement que par le discours ? Le veut-elle vraiment ? On peut se poser la question... Notre pari au GFEN, depuis sa création, est que nous pouvons et **devons** œuvrer à ce déplacement nécessaire. Mais peut-on imaginer que ce soit possible seulement par des parcours comme celui que je citais au début de ce propos ? Alors que nous savons que, dans la transmission des connaissances, ce sont moins les contenus que les modalités de cette transmission qui changent tout ?

Pour nous, "*La formation du citoyen se cache, à l'école, au cœur de la construction des savoirs*", comme l'indique le titre de l'article Étienne Vellas que vous trouvez dans la pochette qui vous a été remise à l'accueil de cette UE¹⁷.

Dans notre Texte d'Orientation de 1988 nous posions déjà les questions suivantes :

« Comment les enfants, soumis à des vérités et à des règlements qu'ils n'ont pas élaborés, se construiraient-ils ce qu'est la Liberté ?

Comment les enfants, voyant leurs frères triés, étiquetés, exclus, se construiraient-ils ce qu'est la Fraternité ?

Comment les enfants entraînés à juger, à classer, à gagner sur les autres, se construiraient-ils ce qu'est l'Égalité ? »¹⁸

Ces questions ce sont encore les nôtres aujourd'hui. Et les pistes de réponse, nous essayons de les mettre en œuvre effectivement dans le concret de la classe, au cœur de l'acte pédagogique, du processus d'apprentissage et particulièrement au travers de l'évaluation. Il s'agit de transformer le regard sur les élèves (Tous capables !) mais aussi les outils pour y parvenir. Et pour commencer, il nous semble urgent de reprendre le Principe 5 de la Charte de la LIEN :

« La compétition égoïste doit disparaître de l'éducation et être remplacée par la coopération qui enseigne à l'enfant à mettre son individualité au service de la collectivité ».

¹⁷ Étienne Vellas, *La formation du citoyen se cache, à l'école, au cœur de la construction des savoirs. Éducateur*. N°8, 1993. pp. 24-26.

¹⁸ Texte d'Orientation. Congrès du GFEN, Le Mans, 1988.

Parce qu'il ne suffit pas d'avoir une éthique, un regard et des attentes positives à l'égard des apprenants, encore faut-il que les dispositifs pédagogiques que nous proposons leur permettent de réussir, de se développer intellectuellement, de devenir citoyens dans le savoir afin de l'être dans la Cité.

Dans le domaine des langues où les questions de l'identité et de l'altérité se posent de façon particulièrement nette, où il s'agit de se construire « *la capacité d'évaluer de manière critique et à partir de critères explicites les perspectives, les pratiques et les produits aussi bien de sa propre culture et de son propre pays que de ceux des autres* »¹⁹, nous mettons tous nos efforts à participer des trois bouleversements qui, d'après Philippe Perrenoud, sont indispensables pour « *éduquer vraiment à la citoyenneté* »²⁰ :

- *l'appropriation active des savoirs et de la raison critique*, et pour cela

- proposer des situations impliquantes, porteuses d'enjeux de savoir et de culture. Je vous propose un petit détour... On peut enseigner les mathématiques de trois façons fort différentes, dit Bernard Charlot²¹ : comme « *les mathématiques du ciel* » : « *conception épistémologique des maths (...) à la base de l'enseignement traditionnel, qui procède par des cours, suivis d'application* » ; ou comme « *les mathématiques de la terre* » : « *conception épistémologique des maths (...) à la base de cette forme de pédagogie nouvelle qui prétend faire découvrir les maths à l'enfant par la simple manipulation du concret* » ; ou bien on peut enseigner « *les mathématiques comme instruments* ». Pour Bernard Charlot, si la signification épistémologique et pédagogique des deux premières conceptions des maths est différente, leur conséquence socio-politique est semblable : « *il faut se soumettre à l'autorité de ceux qui savent lire [la] rationalité mathématique du monde* » et les choses se transmettent « *implicitement par la méthodologie mise en œuvre, par la relation pédagogique qui s'instaure entre le maître et l'élève, et par le privilège accordé à la réussite en mathématiques dans l'orientation scolaire et universitaire* ». A ces deux conceptions, il oppose « *les mathématiques comme instruments* » : « *Le monde mathématique ne préexiste ni dans le ciel ni sur la terre. L'activité mathématique n'est pas découverte mais création. Les mathématiques sont créées, historiquement et dans des conditions sociales déterminées, par l'activité du mathématicien* ».

De la même façon, dans notre domaine, on peut enseigner la langue, comme c'est trop souvent le cas, à coups de règles et d'exercices d'application, « *de listes de structures et de fonctions langagières préfabriquées et enseignées telles quelles, plaquées sur une pensée d'élève guidée là où l'on veut qu'elle aille* », de débats binaires (pour ou contre) ; ou à l'opposé comme « *une langue investie par la personne, et non pas observée de l'extérieur comme un objet neutre à commenter. Une langue imprégnée de subjectivité qui constitue la vie sociale de la classe elle-même, une langue imprévisible souvent (...) [parce que] Nous pensons que ce rapport social et subjectif à la langue est une des conditions pour que les élèves puissent y "entrer", avant de commencer à construire l'exigence formelle qui leur est trop souvent demandée à priori.. Nous proposons donc des activités où l'élève puisse se confronter avec des questions et des documents de manière personnelle et impliquante, argumenter, créer (des jeux*

¹⁹ Hugh Starkey, Citoyenneté démocratique, langues, diversité et droits de l'homme. *Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe. De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue.*
<https://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/StarkeyFR.pdf>

²⁰ Philippe Perrenoud, *Apprentissage de la citoyenneté... des bonnes intentions au curriculum caché. Former les professeurs, oui, mais à quoi ?*
http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1997/1997_07.html

²¹ Bernard Charlot, Les contenus non-mathématiques dans l'enseignement des mathématiques, *Bulletin de l'IREM de Nantes*, n°7, janvier 1978.

de rôle, des poèmes, des discours, des chansons, des textes de tous types...), dans la coopération et l'échange sans lequel il ne sert à rien de parler ou d'écrire »²².

• proposer des situations de réussite : « *l'échec scolaire n'est pas un autre problème, c'est le cœur du problème de l'éducation à la citoyenneté*²³ ». Mais des situations de réussite qui soient des situations exigeantes, de défi. Ou comment manier la dialectique fine qui consiste à proposer du possible sans que ce soit facile ou évident, à la portée immédiate de l'apprenant...

- *l'appropriation d'un minimum d'outils issus des sciences sociales*²⁴. Dans notre domaine, j'ajouterais les stratégies plus particulièrement centrées sur l'apprentissage des langues : stratégies de communication, stratégies sociales, cognitives (analyse, traitement de l'information, synthèse, rappel, compensation) et méta-cognitives ;

- *la pratique de la démocratie et de la responsabilité* : multiplication d'occasions de prendre et d'exercer des responsabilités, petites ou grandes, de faire des choix, autoévaluation, enseignement mutuel, auto-organisation et débat en classe à propos des savoirs.

Ce que nous avons tenté de prévoir dans le programme de ce 10ème rendez-vous estival, à travers les différents ateliers et autres modalités de travail que nous proposons de partager et de vivre ensemble, c'est de regarder tout particulièrement comment la démarche d'auto-socio-construction des savoirs et les projets, en classe de langue, peuvent rendre possible la construction des connaissances et des comportements qui fondent la citoyenneté (écoute, argumentation, recherche individuelle et confrontation, prise en compte des différences, décentration par rapport à soi, mise en débat et en partage avec les autres).

Comment l'apprentissage des langues peut-il permettre l'exercice de la citoyenneté et ainsi en favoriser le développement ? « *Faites-en vos égaux afin qu'ils le deviennent* », disait Rousseau. Alors, faisons en sorte qu'ils soient citoyens dans le savoir afin qu'ils le deviennent pour de vrai dans la vie !

Je nous souhaite une bonne UE.

²² Présentation du Secteur Langues du GFEN : <http://gfen.langues.free.fr/presentation/presentation.html#secteur>

²³ Philippe Perrenoud, *op cit.*

²⁴ Philippe Perrenoud : « *la réflexion sur ce que serait une organisation idéale de la cité, mais plus encore par la connaissance réaliste des mécanismes démographiques, économiques, politiques, psychosociologiques à l'œuvre, qui déjouent régulièrement nos idéaux* », *op cit.*